



Publication externe de poste vacant

50609204

Job Posting Title

CHEF DE LA DIVISION POLITIQUE, PLANIFICATION ET STRATÉGIE DANS LE DOMAINE DE L'ÉNERGIE

Date de début

04.02.2019

End Date

08.03.2019

Code de référence

IE201902044

Désignation de la fonction

Head, Policy, Planning and Strategies Division

Organization

Créée en tant qu'organisation continentale panafricaine unique en son genre, l'Union africaine est chargée de conduire le processus d'intégration rapide et de développement durable de l'Afrique par la promotion de l'unité, de la solidarité, de la cohésion et de la coopération entre les peuples et les États africains, ainsi que par l'établissement d'un nouveau partenariat avec les autres régions du monde. Le Siège de l'Union africaine est établi à Addis-Abeba, la capitale de l'Éthiopie.

En vue de la réalisation de ces objectifs, l'Union africaine entend renforcer sa capacité à s'acquitter de sa mission en procédant, entre autres, à la mise en œuvre d'une nouvelle structure organisationnelle et au pourvoi de tous les postes vacants.

La Commission de l'Union africaine invite, par conséquent, les ressortissants des États membres de l'Union africaine à faire acte de candidature au poste de Chef de la division Politique, planification et stratégie dans le domaine de l'énergie au sein de la Commission africaine de l'énergie (AFREC) à Alger (Algérie).

Service

Intitulé du poste : Chef de la division Politique, planification et stratégie dans le domaine de l'énergie
Grade du poste : P5
Superviseur : Directeur de la Commission africaine de l'énergie (AFREC)
Département : Commission africaine de l'énergie (AFREC)
Lieu d'affectation : Alger (Algérie)
Nombre de postes : 1

Tâches

Sous la supervision générale du Directeur exécutif, et dans les limites des pouvoirs qui lui sont délégués, le titulaire du poste sera responsable des tâches suivantes :

- Élaborer et coordonner la formulation des stratégies et des politiques pour le développement du secteur de l'énergie dans les États membres, conformément à la mission, aux buts et aux objectifs généraux de la Commission ;
- Coordonner la mise en œuvre des politiques et stratégies continentales dans le domaine de l'énergie et la planification de la mise en œuvre grâce à une étroite collaboration avec les États membres africains, les communautés économiques régionales (CER) et d'autres organisations continentales et internationales ;
- Superviser et gérer les programmes de l'AFREC sur les énergies renouvelables, la bioénergie, l'efficacité énergétique, le pétrole et le gaz, la facilitation de projets énergétiques régionaux, la lutte contre le changement climatique, entre autres ;
- Effectuer et coordonner des recherches, des études et des analyses dans le secteur énergétique africain portant sur des questions qui présentent un intérêt particulier aux États membres africains, aux CER et à d'autres institutions africaines régionales et continentales ;
- Superviser et orienter le personnel travaillant sur les questions énergétiques et l'analyse des données du secteur énergétique africain ;
- Coordonner le partenariat avec les parties prenantes de l'AFREC telles que les États membres africains, les communautés économiques régionales (CER), les pools énergétiques régionaux (PER), d'autres organisations intergouvernementales, les ONG, les secteurs public et privé, les institutions régionales et internationales dans la conception et la mise en œuvre des stratégies et la réalisation des activités y relatives ;
- Effectuer une analyse du secteur énergétique africain en s'appuyant sur la base de données sur l'énergie africaine qui est produite chaque année par l'AFREC et proposer des politiques et des plans d'action en conséquence ;
- Planifier et mettre en œuvre l'appui technique, financier et humain à l'AFREC et aux États membres africains proposé par les partenaires au développement, les gouvernements, les fondations, le secteur privé, les donateurs et d'autres institutions internationales ;
- Représenter l'AFREC lors de conférences, de réunions intergouvernementales, de séminaires professionnels et d'événements similaires ;
- Expliquer la position et les perspectives de l'AFREC sur les questions énergétiques, sur les activités de l'AFREC et sur la pertinence de ces activités.

Exigences

1- Aptitudes et compétences requises

- a) **Professionalisme** : Le titulaire doit faire preuve d'un haut degré de compétence dans les questions techniques et de gestion liées à la fonction. Le titulaire doit faire preuve d'une aptitude avérée à élaborer et à promouvoir des approches en collaboration et de mise en œuvre des activités conjointes par les partenaires géographiquement et culturellement différents.
- b) **Communication** : Efficacité dans la communication (orale et écrite) et la présentation, y compris capacité de défendre et d'expliquer des problèmes et des positions difficiles au personnel et aux hauts fonctionnaires ; Solides compétences conceptuelles et faire preuve d'ouverture et de partage de l'information.
- c) **Travail d'équipe** Aptitude à établir et entretenir des partenariats et des relations de travail efficaces aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur dans un environnement multiculturel et multiethnique avec sensibilité et respect de la diversité, y compris la parité hommes-femmes ;
- d) **Planification et organisation** Aptitude à définir des objectifs de programme clairs et conformes aux stratégies arrêtées ;
- e) **Capacité à identifier les activités prioritaires et déléguer, surveiller et ajuster de manière appropriée les plans et les actions.**

- f) Qualités de chef Capacité à élaborer des politiques et stratégies pour atteindre les objectifs et s'investir dans le changement et le progrès ;
- g) Capacité à doter les autres des atouts nécessaires pour traduire la vision en résultats ;
- h) Capacité à diriger, superviser, encadrer, développer et évaluer le personnel de manière efficace ;
- i) Une aptitude à diriger une équipe dans les efforts interdisciplinaires ainsi que des compétences avérées en gestion et organisation sont essentielles.

- j) Vision Capacité à identifier les problèmes stratégiques, les opportunités et les risques. Capacité à clairement communiquer les liens existant entre les stratégies de l'Union africaine et les objectifs de l'AFREC dans le domaine de l'énergie ;
- k) Capacité à établir et à entretenir des partenariats efficaces.

2- Qualifications et expérience professionnelle requises

Le candidat doit être titulaire d'un Master universitaire dans le domaine de l'énergie, avec 12 ans d'expérience pertinente acquise progressivement, dont 7 ans à des postes de direction au sein d'une organisation internationale qui s'occupe des questions énergétiques.

OU

Il doit être titulaire d'une Licence universitaire dans le domaine de l'énergie, avec 15 ans d'expérience pertinente acquise progressivement, dont 5 ans à des postes de direction au sein d'une organisation internationale qui s'occupe des questions énergétiques.

Expérience avérée dans la formulation des politiques énergétiques et dans l'élaboration de stratégies. L'expérience dans une organisation internationale est souhaitable, ainsi qu'une connaissance des questions énergétiques dans les pays africains et les efforts intergouvernementaux pour relier l'énergie aux programmes de politique socioéconomique.

3- Connaissance des langues

Le candidat doit maîtriser l'anglais et/ou le français. La connaissance approfondie d'une ou de plusieurs autres langues de travail serait un atout.

4- Durée du contrat

L'engagement à ce poste se fait sur la base d'un contrat régulier pour une période initiale de 3 ans, dont les 12 premiers mois sont considérés comme une période probatoire. Par la suite, le contrat est renouvelable pour une période de 2 ans, sous réserve de résultats et de réalisations satisfaisants.

5- Égalité de chances

La Commission de l'Union africaine est un employeur qui donne l'égalité de chances aux hommes et aux femmes, et les femmes qualifiées sont vivement encouragées à soumettre leurs candidatures.

6- Les pays les moins représentés

Les candidats des pays les moins représentés à la Commission de l'Union africaine suivants sont encouragés à soumettre leurs candidatures : Afrique du Sud, Algérie, Angola, Cap-Vert, Comores, Congo (RDC), Ghana, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Guinée-Conakry, Madagascar, Mali, Maroc, Namibie, Rép. Centrafricaine, République arabe sahraouie démocratique (RASD), Sao Tomé et Príncipe, Seychelles, Somalie, Soudan du Sud.

7- Rémunération

À titre indicatif, le salaire de base pour ce poste est de 50 746,00 \$ EU (P5 Échelon 1) par an. À ce salaire s'ajoutent d'autres émoluments, tels que l'indemnité de poste (48 % du salaire de base), l'indemnité de logement (23 544,00 \$ EU par an), l'indemnité pour frais d'études (100 % des frais de scolarité et d'autres frais connexes jusqu'à un maximum de 10 000 \$ EU par enfant et par an), pour les fonctionnaires internationaux de la Commission de l'Union africaine et de 3 330 \$ EU par enfant et par an, pour les fonctionnaires locaux de la Commission.

Les dossiers de candidature, qui doivent parvenir à la Commission au plus tard le 8 March 2019 sont à envoyer à l'adresse du Site de recrutement en ligne de la Commission de l'UA <http://www.aucareers.org>.

Pour postuler à ces postes vacants, le candidat doit soumettre les documents suivants :

1. Joindre un curriculum vitae détaillé et à jour, avec la liste de 3 références qui connaissent bien l'expérience professionnelle du candidat. Veuillez fournir les coordonnées (numéros de téléphone, adresse électronique).
2. Une copie du passeport valide.
3. Copies certifiées conformes des diplômes ou certificats universitaires, le cas échéant (au plus 5 documents au format PDF, et ne dépassant pas 1 Mo).

Direction de l'Administration et de la Gestion des Ressources humaines
Commission de l'Union africaine
Addis-Abeba (Éthiopie)

Type de contrat

Régulier (Longue durée)

Taux d'activité

Temps plein

Établissement

AFREC, Algiers